

# UNE RELATION DE SANG ET DE FOI AU XVII<sup>e</sup> SIECLE: LA CORRESPONDANCE DE MARIE DE L'INCARNATION A SON FILS CLAUDE MARTIN

Amandine Bonesso\*

## Abstract

La contribution examine la correspondance que Marie de l'Incarnation (1599-1672), missionnaire en Nouvelle-France, adressa à son fils qui, demeuré en France, devint bénédictin. Les lettres révèlent que l'amour pour Dieu, cause de l'abandon de Claude, est à l'origine d'une réunion qui redéfinit les correspondants dans leurs rôles. C'est en nous focalisant sur quelques aspects thématiques et discursifs de la correspondance que nous mettons en lumière la singularité de la relation, due au croisement du lien biologique avec le lien religieux.

*A Blood and Faith Relationship in Seventeenth Century: Letters from Marie de l'Incarnation to his Son Claude Martin*

The contribution examines the correspondence that Marie de l'Incarnation (1599-1672), missionary in New France, addressed to her son who, remained in France, became a Benedictine. The letters reveal that love for God, cause of Claude's desertion, originates a reconciliation redefining the letter-writers' in their own roles of mother and son. Focusing our attention on thematic and discursive aspects, we point out the relationship's singularity, determined by the crossing of blood and religious ties.

*Una relazione di sangue e di fede nel XVII secolo: le lettere di Marie de l'Incarnation a suo figlio Claude Martin*

Il contributo prende in esame la corrispondenza che Marie de l'Incarnation (1599-1672), missionaria in Nuova Francia, indirizzò al figlio che, rimasto in Francia, divenne benedettino. Le lettere rivelano che l'amore per Dio, causa dell'abbandono di Claude, è all'origine di una riconciliazione che ridefinisce i corrispondenti nei rispettivi ruoli di madre e figlio. La focalizzazione su alcuni aspetti tematici e discorsivi permette di mettere in luce la singolarità della relazione, data dall'incrocio del legame biologico con quello religioso.

## Relation mère-fils: fusion du lien biologique avec un lien religieux

Pour contribuer à l'étude des rapports intergénérationnels et du vieillissement dans la culture canadienne, nous allons plonger au cœur du XVII<sup>e</sup> siècle, au temps de la

\* Università di Udine.

colonisation française de l'Amérique du Nord, en nous penchant sur la relation qui se tissa entre Marie de l'Incarnation et son fils Claude Martin à partir de 1639, lorsque l'ursuline de Tours quitta la France pour fonder à Québec le premier monastère d'Ursulines du Nouveau Monde et le premier institut consacré à l'instruction et à l'éducation des filles des colons et des Amérindiens. Si aujourd'hui nous pouvons retracer cette relation, c'est grâce à la correspondance que la religieuse adressa à son fils dès son arrivée en Nouvelle-France jusqu'en 1671, quelques mois avant son décès<sup>1</sup>. Tout en ne disposant que de la correspondance active, étant donné la disparition des missives de Claude, nous examinerons la relation mère-fils dont la singularité tient à la fusion du lien biologique avec un lien religieux, car Claude entra dans l'ordre de Saint-Benoît, au sein de la congrégation érudite de Saint-Maur, après le départ définitif de sa mère pour la Nouvelle-France.

La critique littéraire, historique et psychanalytique sur les écrits autobiographiques de la moniale (Bruneau, Dunn, Ferraro, Houdard, Landy-Houillon, Maître, Théry, Verciani) a souvent mis en relief un événement douloureux de la biographie des deux correspondants en le posant comme le nœud fondamental de leur relation: il s'agit du double abandon subi par Claude au nom de la vocation religieuse et apostolique de sa mère. Le premier abandon, le plus blâmable au point de vue moral selon la perspective actuelle du sentiment de l'enfance, se réalisa en 1631, lorsque Marie prit le voile chez les Ursulines de Tours pour assouvir un désir qui remontait à son adolescence. Les parents de Marie avaient refusé son entrée en religion en préférant qu'elle se marie, ce qu'elle fit vers dix-sept ans. Deux années plus tard, puisqu'elle était veuve, elle aurait pu réaliser sa vocation si elle n'avait pas eu un enfant à élever. La jeune femme se mit au service dans la demeure-entreprise de sa sœur aînée Claude et de son mari Paul Buisson en attendant que la volonté de Dieu se manifeste. Celle-ci apparut une dizaine d'années plus tard, lorsque Marie avait trente et un ans, tandis que son fils allait avoir douze ans. Vers 1634, la religieuse fut inspirée d'une vocation apostolique qui se fortifia dans les années jusqu'à s'accomplir outre-Atlantique pour seconder l'œuvre missionnaire des Jésuites. Ainsi Marie de l'Incarnation se sépara-t-elle une deuxième fois et à jamais de son fils.

### **L'abandon filial**

Au fil de la correspondance, le thème de l'abandon filial devient un *leitmotiv* qui relance le thème justificatif. Sa réitération indique que le sentiment de

<sup>1</sup> Nous nous référerons dorénavant à la *Correspondance* éditée par Dom Guy Oury à travers le sigle C suivi du numéro des pages.

culpabilité ne quitta jamais la religieuse. De son côté, Claude ne l'aida pas à s'en défaire. D'ailleurs, il fit de l'abandon, comme on le lit dans la lettre du 9 août 1654 (C 525), l'un des arguments pour essayer de convaincre sa mère à lui envoyer ses papiers de conscience dans la perspective d'écrire sa biographie à son insu. C'est donc en représentant à sa mère la souffrance dont elle avait été la cause que Claude obtint son autobiographie spirituelle, source qu'il puisa pour rédiger *La Vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation* qui parut en 1677. Le texte, où la religieuse reconstruit son expérience extérieure et intérieure, visait à se justifier aux yeux de son fils, à contribuer à son édification religieuse, étant donné que Claude avait été initié à la vie mystique à cette époque-là (C 515). La moniale témoigne de l'évolution de la grâce dans son âme, mais aussi du déchirement que provoque chez elle l'abandon de son fils. Ce moment apparaît ainsi dans sa vie comme une tentative d'apaiser son tourment intérieur. On ne saura oublier qu'en 1654, l'année où elle envoie son autobiographie à Claude, celui-ci a déjà plus de trente ans. La question de l'abandon n'est cependant pas résolue pour Marie de l'Incarnation; elle y revient en effet quinze ans après, en 1669: elle consacre une lettre entière, celle du 30 juillet (C 836-838), aux épisodes dramatiques du début des années 1630.

Par ses nombreuses récurrences textuelles, le geste qui engendra chez Marie de l'Incarnation le tourment d'être «la plus cruelle de toutes les mères» (C 316) apparaît un thème récurrent. Or, le discours épistolaire cherche paradoxalement à l'effacer en le justifiant par les effets positifs de cet abandon. Nous avons constaté que la religieuse évoque l'abandon à chaque fois que son fils lui fait part de ses progrès dans les charges ecclésiastiques et de son talent dans ses fonctions, en d'autres mots elle exploite les succès de Claude pour le convaincre du bien-fondé de la perte mutuelle. Cette stratégie poursuit une visée persuasive et pédagogique cherchant à transformer et à redéfinir la relation entre une mère et son fils. Si Marie de l'Incarnation ne peut pas remédier à la douleur due à la perte que son fils subit pendant son adolescence, elle essaie cependant d'y apporter une consolation à travers l'écriture: l'écriture épistolaire, ce «mince cordon ombilical» (Ferraro 56), renoue les correspondants, restaure le dialogue entre eux, essaie de combler le vide de l'autre. Nous nous proposons de relire la correspondance de Marie de l'Incarnation pour examiner les stratégies discursives que la mystique adopte pour créer des alternatives à l'absence.

Marie de l'Incarnation essaie de faire accepter à son fils leur séparation en lui rappelant qu'il avait lui aussi embrassé la vie religieuse: il peut ainsi comprendre la force de l'appel divin et l'intensité du sentiment qui unit tout religieux et, en particulier, tout mystique à Dieu. L'amour divin est en effet un sentiment qui ne trouve aucun équivalent dans les relations humaines. C'est pourquoi Marie de l'Incarnation n'employa généralement le terme «amour» que pour désigner le

Père Éternel et les opérations de celui-ci dans son âme. La religieuse évitait l'expression de ses sentiments pour Claude en termes d'amour en raison de la séparation qu'elle percevait entre la vie extérieure et la vie mystique. Même si l'ursuline témoigna, tout au long de la correspondance, de la place privilégiée que Claude occupait dans son cœur, tel que le mettent en relief les variations sur la formule «la personne qui m'est la plus chère dans le monde» (C 572, 647, 790, 797), le sentiment qui la liait à son fils ne soutenait pas la comparaison avec celui qui l'unissait à Dieu. Ainsi, pour elle, Claude était l'objet d'une profonde «affection» constamment réitérée et d'une «sincère amitié» (C 797), conformément aux préceptes de la bienséance de l'époque qui visaient à contenir tout débordement des passions (Gélis 323-324). La religieuse n'hésitait pas cependant à montrer au début de ses lettres son amour pour Claude, lorsqu'elle s'adressait à lui à travers la tournure «Mon très cher et bien-aimé fils». Claude, néanmoins, ne devait pas s'y méprendre. L'amour que sa mère lui vouait était moins de nature maternelle que spirituelle, comme l'ursuline le précisa en 1668: «Tout ce que je souhaite à votre égard n'est point pour vous-même, ny à cause de ce que vous m'êtes selon le sang, mais que vous soyez, autant qu'il est en vous, un digne instrument de la gloire de Dieu» (C 823). La moniale poussait son fils à se détacher d'elle en ne cessant de lui rappeler que l'affection qu'elle éprouvait pour lui n'avait plus rien à voir avec leur lien de sang.

### **La dissimulation de la famille naturelle**

Nourrie du verset évangélique «Qui aime son père et sa mère plus que moi n'est pas digne de moi» (Mathieu X, 37), Marie de l'Incarnation concevait toute relation familiale, ses implications sentimentales et matérielles, comme une entrave à l'amour divin. Pour amener son fils à l'anéantissement de son amour filial, la religieuse neutralisa toute marque d'affection réciproque en mettant l'accent sur la vie religieuse qu'ils avaient adoptée tous les deux. En prononçant leurs vœux, ils avaient officiellement abandonné leurs liens familiaux pour entrer dans une nouvelle famille: celle qui se met au service de Dieu et, en particulier, celle qui anime leurs maisons monastiques.

Cette nouvelle appartenance familiale prend le pas sur la famille de naissance. Tout en entretenant une relation épistolaire avec ses frères et sœurs, ses belles-sœurs et ses neveux, Marie de l'Incarnation ne les évoque presque jamais dans les lettres à Claude. Dans la toute première lettre qu'elle écrivit à son fils, en se congédiant de lui, le 10 septembre 1640, elle lui demanda d'être reconnaissant envers ses oncles et ses tantes (C 116). Il s'agit du seul passage de la correspondance où la religieuse souhaite que Claude maintienne des liens avec

sa famille. Il faut préciser qu'en 1640 son fils était en effet encore séculier, car on venait de refuser son entrée chez les Jésuites et ses oncles et ses tantes représentaient son seul appui.

À partir de 1641, l'année où Claude effectue son noviciat, les membres de la famille biologique disparaissent du texte épistolaire à moins qu'il n'aient quelques liens avec la foi. C'est le cas de la nièce de Marie de l'Incarnation, Marie Buisson, la fille de sa sœur Claude. En 1644, on informa l'ursuline que celle qu'elle considérait comme une fille (C 230) – puisqu'elle l'avait vue grandir au temps de l'emploi chez ses parents – avait pris l'habit chez les Ursulines de Tours. En écrivant à son fils le 2 août, Marie de l'Incarnation se réjouit du salut que la jeune fille avait recouvré en s'éloignant de la corruption qu'elle avait connue dans le monde (C 206). Ensuite, elle donna plusieurs fois des nouvelles de sa nièce à Claude: elle rapporta ses progrès en religion, apprécia ses qualités comme elle jugea ses défauts en «fond de vertu et de sainteté» (C 921). La religieuse ne cacha pas non plus ses craintes et ses doutes quant à l'authenticité de la vocation apostolique de sa nièce, lorsque celle-ci exprima son désir de la rejoindre au Canada (C 230, 484-485), à tel point qu'elle demanda à son fils de vérifier la solidité de cette disposition en 1656 (C 586).

C'est encore dans la lettre du 2 août 1644 que l'ursuline parle d'un autre membre de la famille soustrait à la tentation du monde: «un déterminé, coureur de nuit, addonné à tout mal» (C 207) qui s'était converti en entrant chez les Minimes. Si ce dernier est mentionné par l'ursuline, c'est parce qu'il témoigne du triomphe de Dieu dans son âme et que ce trait le lie d'une parenté spirituelle aux deux correspondants, une union qui dépasse tout lien de sang.

De plus, la famille biologique comptait un ancêtre qui avait été auprès de saint François de Paule. Pour répondre aux interrogations de son fils sur ses dévotions, le 16 septembre 1661, Marie de l'Incarnation relata la genèse de sa vénération pour ce saint:

Je vous ay autrefois parlé de la dévotion à saint François de Paule: car je croy que vous n'ignorez pas que ce fut notre bisayeul qui fut envoyé par le Roy Louis, pour le demander au Pape et pour l'amener en France<sup>2</sup>. J'en ay bien entendu parler à mon grand père; et même ma Tante qui est morte lors que j'avois quinze ans, avoit veu sa grande mère, fille de ce bisayeul, qui la menoit souvent au Plessis pour visiter ce saint homme, qui par une pieuse affection faisoit le signe de la croix sur le visage

<sup>2</sup> François de Paule (1416-1507), mystique italien renommé pour ses miracles, fut le fondateur des Minimes. À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, le roi Louis XI, qui était gravement malade, fit appeler le saint homme dans l'espoir d'une guérison. Parmi les ambassadeurs de la cour de Plessis-lès-Tours que le roi avait envoyés en Italie pour aller quérir François de Paule figurait l'ancêtre de Marie de l'Incarnation.



de cette petite en la bénissant. C'est ce qui a toujours donné une grande dévotion à notre famille envers ce grand Saint. Mon grand Père nous racontait cela fort souvent, afin d'en perpétuer après luy la mémoire et la dévotion, comme il l'avoit reçue de son ayeul (C 661).

À travers cette anecdote concernant l'histoire de sa famille, Marie de l'Incarnation revalorise en quelque sorte les liens de parenté qu'elle ignore habituellement. Elle lègue à son fils ce qu'elle a hérité elle-même de son grand-père: un détail qui rend honneur à la famille d'appartenance, car l'ancêtre garantit une bienveillance sur toute sa descendance par la pratique de l'invocation du saint que l'on transmet d'une génération à l'autre.

### **Une nouvelle famille**

Dès que Claude accède au noviciat, le discours épistolaire met sous silence toute relation de parenté n'ayant aucun rapport avec l'état religieux ou avec la sainteté. Pour compenser cet effacement, Marie de l'Incarnation insista sur l'appartenance des deux correspondants à la famille terrestre et céleste de Dieu. Pour commencer, l'ursuline substitua les parents de sang par les membres de chacune des communautés religieuses, elle mit l'accent sur son lien religieux avec Claude en favorisant l'échange d'informations, de confidences et d'opinions sur leur vie conventuelle. Ce sujet conversationnel s'avérait agréable à tous les deux, d'autant plus qu'ils partageaient la condition de se trouver au sein d'une congrégation en transformation: alors que les Ursulines de Québec étaient aux prises avec leur constitution, un processus ralenti par le manque de direction d'un évêché, les Mauristes étaient en pleine réforme. Dans cette perspective, par exemple, Claude demanda à sa mère son avis sur la réforme bénédictine dont il lui avait fait part en 1644 (C 228). La religieuse exprima sa reconnaissance lorsque Claude lui rendit compte de l'évolution de sa communauté (C 294) non seulement parce que l'appartenance de son fils à cette congrégation suscitait une grande attention, mais aussi parce que l'exemple mauriste lui était utile pour les affaires de sa communauté (C 344).

Si l'estime pour la congrégation bénédictine est évidente chez la religieuse, il n'en va pas de même de la considération de son fils pour les Ursulines de Québec. D'après la lettre du 9 septembre 1652 (C 482-486), il est clair que Claude avait essayé de convaincre sa mère de songer au retour des religieuses en France en lui représentant la pauvreté de la communauté causée par l'incendie du monastère en 1650, la précarité institutionnelle de la congrégation qui attendait encore les bulles papales pour officialiser sa constitution et l'hostilité

des Iroquois contre les missionnaires et les néophytes amérindiens. Même si Claude ne l'avoua pas ouvertement, le rapatriement des Ursulines constituait le seul moyen de faire revenir sa mère près de lui, selon le désir de réunion qu'il lui témoigna maintes fois, en plus de lui reprocher l'abandon de 1631. Marie de l'Incarnation se montra inébranlable aussi bien pour les protestations personnelles que pour celles qui touchaient à sa communauté en substituant la réunion des correspondants par des rencontres spirituelles et en affirmant que le rétablissement et la permanence des Ursulines en Nouvelle-France venait d'un ordre de Dieu (C 499). Seulement lorsqu'il reçut l'autobiographie de sa mère, le religieux cessa de la culpabiliser pour la séparation<sup>3</sup>, il finit même par approuver, en 1656, la «demeure en Canada» (C 572) des Ursulines.

En plus d'engager un dialogue sur la vie monastique, Marie de l'Incarnation chercha à établir un lien plus profond avec son fils à travers la représentation respective de chacun d'eux dans la communauté de l'autre. Cette démarche se réalise en particulier dans la conclusion de ses lettres comme, par exemple, dans la missive du 15 septembre 1644: «Ne vous laissez point de prier pour moy et de me recommander aux saintes prières et saints sacrifices de tous mes Rds Pères. Je les tiens pour miens puisque ce sont les vostres» (C 241). À travers les possessifs, la religieuse souligne son appartenance aux Bénédictins, ce qu'elle partage avec Claude au point de solliciter des prières auprès de ses confrères. En plus, la moniale ne manqua pas d'évoquer l'affection que les Ursulines et leur entourage de Québec vouaient à son fils. À ce propos, nous lisons ceci dans la lettre du 30 août 1644: «Nous prions toutes pour vous. Nos Rds Pères vous ayment. Le Père Poncet vous écrit. La Mère Marie et Madame notre fondatrice [...] vous saluent» (C 230). Un autre jour, l'ursuline évoque la satisfaction de ses amis et de ses proches demeurés en France pour le noviciat de Claude (C 133).

Marie de l'Incarnation parlait de Claude à ses amis, aux saints et à Dieu, la famille céleste qu'elle procura à son fils après l'avoir abandonné. Lorsqu'elle s'explique sur ces événements, la religieuse met en évidence qu'elle avait eu le soin de confier son rôle parental à la Vierge (C 131) et à Dieu (C 527, 725). Le 4 septembre 1641, en avouant à son fils «je vous visite plusieurs fois le jour; je parle de vous sans cesse à Jésus, Marie et Joseph» (C 133), la religieuse comble par une présence spirituelle, exprimée par le verbe “visiter”, la distance physique qui les sépare. C'est dans ses nombreuses prières quotidiennes, dans ses moments de recueillement, qu'elle franchit les barrières spatio-temporelles pour rendre présent dans son esprit celui qui est à l'autre bout du monde et

<sup>3</sup> La disparition, à partir de la correspondance de 1654, de toute trace des reproches pour la séparation de la part de Claude prouve que ceux-ci avaient servi de stratégie persuasive seulement pour forcer sa mère à lui livrer ses confidences spirituelles.

pour le placer sous la protection de la Sainte famille. Dans la missive du 1<sup>er</sup> septembre 1643, l'ursuline détourne le désir de proximité manifesté par Claude («Vous me demandez si nous nous verrons encore en ce monde?», C 187): elle lui signale que, tout en le souhaitant autant que lui, elle se remet à la volonté de Dieu; et que, de toute façon, elle s'unit à lui spirituellement, journallement par la coïncidence des heures canoniales de l'un et de l'autre, malgré le décalage horaire entre l'Amérique et l'Europe. La séparation que Claude accuse n'est qu'illusoire parce que, tout en étant à l'autre bout de l'océan, ils peuvent constamment se rencontrer devant Dieu, à travers la prière. Grâce à ces rendez-vous spirituels, évoqués par des énoncés tels que «Je vous voy en luy. Cherchez-y moy», Marie de l'Incarnation invite Claude à une redéfinition mystique de leur relation. Muée en directrice spirituelle, elle guide son fils dans son parcours intérieur, dans l'anéantissement des résistances humaines qui conduit à la sanctification. Elle suggère qu'en subordonnant leur relation à la primauté des desseins de Dieu pour chacun d'eux, ils atteindront un état de vertu qui leur permettra de se retrouver dans le séjour des bienheureux: «Il [Jésus] sçait ce qu'il veut faire de nous, prenons plaisir à le laisser faire, et si nous luy sommes fidèles, notre réunion sera d'autant plus parfaite dans le Ciel, que nous aurons rompus nos liens en ce monde pour obéir aux maximes de son Evangile» (C 485). Ainsi la religieuse réoriente-t-elle le désir de réunion de son fils vers la vie immortelle qui les attend où, comme elle l'écrit, «Nous aurons alors l'Éternité pour nous voir et nous entretenir» (C 314).

### **Le renversement du sentiment de la fin**

Même si Marie de l'Incarnation essaie d'échapper aux plaintes d'absence de Claude et si elle substitue au rapport mère-fils une relation religieuse et mystique, elle ne parvient pas à atteindre infailliblement son but comme l'atteste un ébranlement inattendu pour une mystique. Apparaît alors une contradiction entre la fermeté lucide qu'elle essaie d'adopter à l'égard de Claude, la distance qu'elle vise à instaurer par sa stratégie persuasive, et le besoin de se rapprocher de lui. Aux alentours des années 1660, en effet, quelques propos de la religieuse dénotent le désir de revoir son fils. Ce changement d'attitude est sans doute lié à ses conditions physiques et psychologiques.

Tout d'abord, Marie de l'Incarnation accuse un sentiment de plus en plus vif du vieillissement et de l'imminence de la mort. Toutes les fois qu'elle met l'accent sur l'avancement de son âge – ses soixante ans (C 632), ses soixante-quatre ans (C 714) et ses soixante-dix ans (C 826) – la moniale exprime le bonheur d'atteindre la fin de sa vie et souligne son épuisement dû à plus de



vingt ans de vie missionnaire. Ensuite, dans une lettre de 1657, il lui arrive de signaler, sans trop de détails, une maladie qui l'avait «mise à deux doigts de la mort» (C 589). Quelques années après, en 1665, elle s'attarde dans la description minutieuse des symptômes que provoque un dérèglement hépatique et rénal (C 744-745) et de ses séquelles pendant les deux années successives (C 765-766, 790-791). Enfin, on peut saisir un découragement dans son œuvre missionnaire à cause des difficultés que comporte son projet d'évangélisation dans ce «païs flottant et incertain» (C 659) qu'était la Nouvelle-France, en raison des rétractations dans les accords de paix, de la violence qui accompagnait les incursions des Iroquois pendant les années 1650 et de son échec dans la 'francisation' des pensionnaires amérindiennes (C 828).

Profondément affligée et minée par l'âge, la fatigue et la maladie, Marie de l'Incarnation laisse échapper de sa plume le réconfort qu'elle reçoit de la relation épistolaire avec son fils: «Dans le peu de temps qui me reste de vie rien ne me contente comme de m'entretenir avec vous» (C 795). La correspondance avec Claude apparaît comme le palliatif d'une présence concrète imaginée et enfermée dans une série d'énoncés hypothétiques. En recevant une version écrite d'un sermon de son fils en 1661, la religieuse se plaint de ne pas avoir le don d'une ouïe surnaturelle pour entendre ses prédications: «Si j'étois comme ces Saints qui entendoient prêcher de loin, je prendrais plaisir à vous entendre» (C 659). Quelques lignes plus loin, la moniale abandonne la représentation vocale de l'autre pour se rapprocher intérieurement de son fils: «Si j'avois une chose à souhaiter en ce monde, ce seroit d'être auprès de vous afin de verser mon cœur dans le vôtre» (C 659). Comme une litanie, certains désirs réapparaissent en 1665 (C 751) et en 1671 (C 931). En rêvant d'entretiens intimes à la manière d'une direction de conscience, la religieuse suggère, sans tomber dans un sentimentalisme déplacé, que dans son compte à rebours elle désirerait, plus que tout, jouir de la compagnie de son fils pour échanger leurs confidences spirituelles.

À côté de ces élans affectifs, l'ursuline réactualise le thème de la réunion éternelle avec son fils en se fixant cette fois-ci sur sa mort prochaine et en accusant le poids des années. Si elle ne cesse de penser à la vie éternelle, elle est quand même profondément affectée par le sentiment de sa disparition prochaine, par la séparation définitive de son fils ici-bas. Dans la lettre du 16 septembre 1661, elle évoque dans un énoncé teinté de résignation le plaisir qu'elle prendrait à écouter les sermons de Claude. En écrivant «Il est à croire que nous nous verrons plutôt en l'autre monde qu'en celui-cy» (C 659), Marie de l'Incarnation révèle qu'elle avait gardé et surtout caché l'espoir de revoir, ne fût-ce que pour un instant, son fils sur cette terre. Ici, le message semble s'adresser plus à elle-même qu'à Claude. À une époque où ce dernier avait cessé de lui transmettre ses reproches, la religieuse ne devait plus craindre d'aviver ses

peines en lui dévoilant le vide que causait leur séparation. En affirmant l'impossibilité de se revoir dans ce monde, elle en révèle le besoin. En fonction de ce sentiment, Marie de l'Incarnation va jusqu'à imaginer la nécessité d'une rencontre prochaine dans un lieu assez difficile à définir: «Quand j'ay appris que vous étiez malade et si affoibli, j'ay pensé que nous pourrions bien nous rencontrer dans le chemin de l'éternité» (C 791-792). Cependant, le bonheur commun des retrouvailles célestes («Ah! que nous serons contents quand nous nous verrons dans cet employ!», C 797) demeurait tout de même un soulagement plus propre à la religieuse âgée qu'à son fils: Marie de l'Incarnation était consciente que Claude lui survivrait, c'est pourquoi elle lui demanda de faire dire le plus de messes possible à la nouvelle de son décès (C 797). À lumière de cette requête, les évocations de la mort de la moniale et de la réunion éternelle avec son fils servent à préparer Claude à la dernière séparation d'avec sa mère.

Pour conclure, la variation des attitudes de la religieuse à l'égard de son fils révèle que la relation mère-fils évolue dans le temps en fonction de leur parcours intérieur et de leur âge. Dans les lettres qu'elle écrit pendant sa vieillesse, Marie de l'Incarnation révèle que son projet d'instaurer une relation mystique avec son fils, ce qu'elle avait nourri en prenant la résolution de le quitter, procède d'une intention qui se heurte, à ce moment-là, au besoin qu'éprouve une mère de revoir son fils alors qu'elle est entrée dans sa vieillesse. Apparaît le visage d'une mystique tiraillée entre son désir de vie éternelle et ses élans de mère, Marie de l'Incarnation, ou la 'noche oscura del alma'.

### Bibliographie citée

- Bruneau, Marie-Florine. "Le sacrifice maternel comme alibi à la production de l'écriture chez Marie de l'Incarnation". *Études littéraires*, 27 (1994), 2: 67-76.
- Dunn, Mary. *The Cruellest of All Mothers. Marie de l'Incarnation, Motherhood, and Christian Tradition*. New York: Fordham University. 2016.
- Ferraro, Alessandra. "Le corps de l'Autre. Marie de l'Incarnation et les Sauvages". Id. (éd.). *Altérité et insularité. Relations croisées dans les cultures francophones*. Udine: Forum. 2005: 47-59.
- Gélis, Jacques. "L'individualisation de l'enfant". Philippe Ariès et Georges Duby (éds.). *Histoire de la vie privée. De la Renaissance aux Lumières*. III. Paris: Seuil. 1986: 311-329.
- Houdard, Sophie. "Le cri public du fils abandonné ou l'inexprimable secret de la cruauté d'une mère". *Littératures Classiques*, 68 (2009): 273-284.
- Landy-Houillon, Isabelle. "L'émergence du 'je' dans les écritures croisées de Marie de l'Incarnation et de Claude Martin, son fils". Raymond Brodeur, Dominique Deslandres et Thérèse Nadeau-Lacour (éds.). *Lecture inédite de la modernité aux origines de la Nouvelle-France. Marie de l'Incarnation et les autres fondateurs religieux*. Québec: Université Laval. 2009: 61-73.
- . "Au bruit de tous les infinis': la correspondance de Marie Guyart de l'Incarnation et de son fils Claude Martin". *Littératures Classiques*, 71 (2010): 303-325.

- Maître, Jacques. "Marie de l'Incarnation et l'anorexie mystique". Id. *Anorexies religieuses, anorexie mentale. Essai de psychanalyse sociohistorique. De Marie de l'Incarnation à Simone Weil*. Paris: Cerf. 2000: 111-142.
- Marie de l'Incarnation. *Correspondance*. Dom Guy Oury (éd.). Solesmes: Abbaye Saint-Pierre. 1971.
- Martin, Claude. *La Vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France, tirée de ses lettres et de ses écrits*. Paris: Louis Billaine. 1677.
- Théry, Chantal. "L'Écho est le fils de la voix. Les rapports mère-fils". Raymond Brodeur (éd.). *Femme, mystique et missionnaire. Marie Guyart de l'Incarnation. Tours, 1599 - Québec, 1672*. Québec: Université Laval. 2001: 253-263.
- Verciani, Laura. "Dal rifiuto della maternità all'autobiografia". Id. *Marie de l'Incarnation. Esperienza mistica e scrittura di sé*. Firenze: Alinea. 2004: 27-68.